

La revue universitaire des Sciences de l'Éducation



Assempe



ISSN 0258 5774

N°24 - 2024

ASSEMPE

“Promouvoir et diffuser la recherche en éducation”

ADMINISTRATION ET REDACTION DE LA REVUE ASSEMPE

ADMINISTRATION

Revue semestrielle des Sciences de l'Éducation créée en 1974, éditée par EDUCI (Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody).

REDACTEUR EN CHEF : YEO Soungari, Maître de Conférences, IREEP /université felix houphouët-boigny

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

- AKA ADOU, (Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire)
- KEI Mathias (Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire)
- ANON NGUESSAN (Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire)
- FADIGA KANVALY (Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure, Abidjan)
- KOUDOU OPADOU (Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure, Abidjan, Côte d'Ivoire)
- G B O N G U E (Professeur Titulaire, I P N E T P A b i d j a n)
- ASKA KOUADIO (Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire)
- AZOH François Joseph, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure, A b i d j a n , Côte d'Ivoire)
- YAPO YAPI (Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure, Abidjan, Côte d'Ivoire)
- ETTIEN ASSOA (Maitre de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire)

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

- Pr PORTELANCE (Professeur Titulaire, UQTR, Canada)
- Pr GEORGES KPAZAI (Professeur Titulaire, Université Laurentian, Canada)
- Pr CHRISTIAN DELOVER (Professeur Titulaire, Université du Hainaut à Mons de Belgique)
- Pr JOSE LUIS WOLFS (Professeur Titulaire, Université Libre de Belgique)

COMITE DE REDACTION

- Dr BLAISE N'GUETTA KABLAN
- Dr N'GORAN KOUASSI
- Dr N'GORAN N'FAISSO FRANK STEPHANE
- Dr YA KOUAME INES
- Dr OUATTARA MOHAMED TIDIANE
- Dr GUEHI ROSE-GISELE
- Dr GBAYORO ZEREGBE,
- Dr NDEDE FLORENCE

Contact : ASSEMPE

IREEP (Institut de Recherche, d'Expérimentation et d'Enseignement en Pédagogie, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody)

08 BP 42 Abidjan 08

Tel: + 225 07087983 86/ +2250141 02870 0/ +225 06 00 23 91/

+225 010170727 2/ +225 010244260 5/ + 2 2 5 0 7 0 7 0 5 6 8 7 0

E-mail: revueireep@yahoo.fr

ISSN 0258 5774/ Dépôt légal N°404

SOMMAIRE

Option éditoriale	5
1- YA KOUAMÉ Akissi Inès , Usages possibles des services de l'application Whatsapp dans les pratiques pédagogiques à l'Université Félix Houphouët-Boigny.....	7-19
2- ASSAMIN Assamin Amédée , Déterminants du choix des filières de formation chez des étudiants de l'Institut National de Formation Sociale à Abidjan.....	20-28
3- KOFFI Kouakou Innocent , Modélisation de la médiation pour accompagner l'enseignement des fractions en mathématique en classe de sixième en cote d'ivoire.....	29-40
4- Alias Kablan, Georges Kpazaï , Pour une approche holistique des catégories de conceptualisation de la pensée critique en formation universitaire.....	41-54
5- Bancketh Kodja, A. F., Mandoumou, P., Georges Kpazaï , Intention éducative et enseignement de l'éducation physique et sportive en République du Congo : un regard critique.....	55-64
6- BAMBA Seydou , Précocité maternelle et précarité des besoins sociaux et éducatifs des enfants nés de filles-mères dans la commune de Yopougon.....	65-74
7- SOUMAHORO Loulou Nan Gomathy, MENZAN Kouakou Rodolphe, N'GORAN Nfaissoh Franck Stephane , Représentations sociales de la COVID-19 et comportements à risque chez des étudiants de l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan.....	75-84

OPTION EDITORIALE

Les revues spécifiques au domaine des Sciences de l'Éducation sont rares et leur nombre est très limité. C'est pourquoi, pour pallier cette insuffisance, nous avons transformé le bulletin universitaire de pédagogie dénommée ASSEMPE (qui signifie en langue Akan, bonne nouvelle mais qui reprend surtout l'acrostiche d'Assemblée Pédagogique.), en une revue scientifique.

La revue ASSEMPE de l'IREEP (Institut de Recherches d'Études et d'Expérimentation en Pédagogie) publie donc exclusivement les travaux de recherche en Sciences de l'Éducation. Les textes qui sont retenus par le comité scientifique sont publiés sur décision de l'administration et de la rédaction de la revue. Les manuscrits doivent être des articles originaux n'ayant pas fait l'objet d'une publication antérieure. Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

1- Le volume d'un article

Le volume d'un article soumis à la revue ASSEMPE pour publication ne doit pas dépasser 20 pages.

Interlignes : 1.5. Taille 12.

Police : Times New Roman

2- Ordre logique du texte

- Un titre concis en caractère d'imprimerie et en gras.
- Pour chaque auteur, une notice comprenant :
 - Nom et Prénoms,
 - Le rattachement institutionnel,
 - L'adresse électronique
- Un **résumé** en français, traduit en anglais, qui ne doit pas dépasser 10 lignes et qui devra être différent du premier paragraphe du texte. Il doit notamment énoncer l'objectif poursuivi par l'auteur.

• **Mots clés**

• **Abstract**

• **Keywords**

• **Introduction**

• **Développement**

• **Bibliographie**

Il s'agit ici de citer les sources consultées ou citées. Dans la bibliographie, à la fin du manuscrit, les références classées par ordre alphabétique seront présentées selon les normes suivantes :

- pour un livre : Nom, initiaux des prénoms, année d'édition, titre du livre (en italique), lieu d'édition, édition, nombre de pages.

- Pour un article : Nom, initiaux des prénoms, année d'édition, titre de la revue (en italique), numéro, lieu d'édition, édition, indication des pages occupées par l'article dans la revue.

Les rapports et les documents inédits, d'intérêt scientifique peuvent être cités.

3- Présentation des notes

La rédaction n'admet que des notes en bas de page. Les notes en fin de texte ne sont pas tolérées. Les citations et les termes étrangers sont en italique et entre guillemets. Les titres d'articles sont entre griffes. Les titres d'ouvrages et de revues sont en italique.

Les références bibliographiques en bas de page se présentent de la manière suivante : Prénoms

(on peut les abréger par leurs initiaux) et nom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage*

NB : La rédaction se réserve le droit de retourner à leurs auteurs les manuscrits qui ne seront pas conformes à ces orientations.

4- Instructions aux auteurs

Les manuscrits en deux exemplaires, sous forme électronique et sur papier sont à envoyer au comité de rédaction.

Cette revue s'autofinçant, elle a besoin d'une participation de chaque auteur pour faire face aux problèmes financiers qui se poseraient quant à la lecture des articles et à la mise en train de la revue.

DÉTERMINANTS DU CHOIX DES FILIÈRES DE FORMATION CHEZ DES ÉTUDIANTS DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION SOCIALE À ABIDJAN

ASSAMIN Assamin Amédée

Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY d'Abidjan
Centre Ivoirien d'Etude et de Recherche en Psychologie Appliquée
(CIERPA)

E. mail : assaminamedee@yahoo.fr

RÉSUMÉ

La présente étude examine les facteurs qui déterminent le choix de filières de formation chez les étudiants de l'Institut National de Formation Sociale (INFS) à Abidjan. Pour atteindre cet objectif, une enquête par questionnaire est réalisée auprès de 251 sujets, tous volontaires.

Les résultats auxquels nous avons abouti, révèlent neuf facteurs explicatifs du choix de filières dont trois, d'ordre extérieur à l'individu, sont exclusivement prépondérants, notamment les caractéristiques particulières du métier, la crise de l'emploi et les responsabilités familiales.

Aussi, l'étude débouche-t-elle sur des recommandations sur un dispositif d'accompagnement des étudiants en vue d'une meilleure éducation aux choix des filières de formation.

Mots-clés : Choix, Filières de formation, Facteurs déterminants, Étudiants.

ABSTRACT

This study examines the factors that determine the choice of training courses among student of the national institute of social training in Abidjan. To achieve this objective, a questionnaire survey was carried out among 251 subjects, all volunteers.

The results we reached reveal nine explanatory factors for the choice of sectors, three of which, all of an order external to the individual, are exclusively preponderant. These are the particular characteristics of the profession, the employment crisis and the family responsibility.

Also, does the study lead to recommandations on a support system for students whith a view to better education in the choice of training course.

Keywords: *Choice, training sectors, determining factors, students.*

INTRODUCTION

Dans les sociétés traditionnelles africaines, l'insertion socioprofessionnelle du jeune se faisait de façon culturelle et héréditaire de père en fils. Ainsi, le jeune garçon épousait l'activité professionnelle de son père tout comme la jeune fille, celle de sa mère. De par cette forme d'entrée dans la vie active, se perpétuait, la reproduction sociale dans les métiers. Par exemple, dans les sociétés Mandingues organisées en caste, les savoirs faire et secrets, faisant la particularité du groupe, se transmettaient dans le groupe. Ainsi, on trouvait des groupes spécialisés dans une activité déterminée, notamment des artisans, des griots, des forgerons, des tisserands, des cordonniers (Kassimi, 2010). Cette division de fait de la société obligeait ainsi le jeune à choisir le métier de son père, de son groupe d'origine.

À partir du XIX^e siècle, la structure du monde connaît une mutation par la révolution industrielle. Ainsi, le travail artisanal est remplacé par les machines. Il ne sera plus demandé à l'ouvrier de maîtriser l'ensemble de procédés de fabrication mais de n'en dominer qu'une petite partie. Dès lors, l'orientation professionnelle trouve son importance dans une approche déterministe où elle vient mettre en relation, le profil des individus avec les postes de travail qui correspondent aux mieux (Ouvrier-Bonnaz, 2019).

Aujourd'hui, dans un contexte où les métiers et les professions sont en perpétuelle évolution, l'orientation se veut plus éducative que déterministe, avec l'accompagnement de l'élève dans l'élaboration de son projet individuel de formation. Ainsi, l'orientation solaire et professionnelle trouve son ancrage principalement dans le système éducatif où le cursus scolaire prend une place importante dans la compétition pour l'emploi. De la sorte, le Conseil de l'Union européenne cité par Richit (2014) définit l'orientation « en tant qu'un processus continu qui permet aux citoyens, à tout âge et tout au long de leur vie, de déterminer leurs capacités, leurs compétences et leurs intérêts, de prendre des décisions en matière d'éducation, de formation et d'emploi et de gérer leurs parcours de vie personnelle dans l'éducation et la formation, au travail et dans d'autres cadres où il est possible d'acquérir et d'utiliser ses capacités et compétences » (p.101). Dès lors, le choix d'un métier fait aujourd'hui l'objet d'une éducation au choix professionnel, d'un projet professionnel bien muri. Le concept de choix professionnel sous-entend l'action de préférer un métier ou d'opter pour une filière plutôt que pour une autre.

Ainsi, choisir un métier est l'effet d'une décision consciente, prise par le jeune à son propre sujet face à l'univers des métiers et aux caractéristiques de chacun d'eux. (Hutteau, cité par Gadbois, 1969). Un autre facteur tout aussi important dans cette décision est le sujet avec ses aptitudes, ses intérêts, sa personnalité, tels que lui-même les perçoit et non tel qu'un autre observateur objectif pourrait l'évaluer. Outre ces facteurs liés à l'individu, d'autres influencent également le choix professionnel des jeunes. Il s'agit des facteurs structurels notamment l'organisation du cursus et des filières, le nombre de places disponibles ; des facteurs géographiques telle la localisation de l'établissement ; des facteurs liés au genre et aux attentes familiales à l'exemple de la conformité à l'image projetée des parents ou de la reproduction de la carrière parentale (Duru-Bellat, 1997). Le choix d'un métier est généralement facilité par une éducation qui conduira le jeune à suivre différentes étapes consistant respectivement à l'identification de ses points forts et de ses intérêts aux regard des exigences des professions; l'exploration du monde du travail et des formations; la découverte des professions et formation intéressantes ; la comparaison des différentes possibilités et l'opération de choix ; la concrétisation de son choix et la préparation pour l'apprentissage ou les études.

En suivant ses différentes étapes visant à concilier le rêve du jeune et les possibilités qui s'offrent à lui, celui-ci a la garantie d'exercer un métier qui lui correspond et par conséquent, il est compétent et s'épanouit dans l'exercice de ce métier. Et c'est le résultat escompté de l'action des conseillers d'orientation dans le système d'enseignement et d'éducation, notamment dans le système éducatif ivoirien.

Cependant, cette éducation au choix professionnel chez le jeune, avec les différentes étapes précédemment énumérées, semble ne pas toujours répondre aux attentes ou ne pas s'appliquer à tous les contextes, notamment chez les jeunes admis en formation à l'institut national de formation sociale d'Abidjan Cote d'Ivoire.

En effet, suite à une pré-enquête dans cette structure de formation, il est donné de constater que la plupart des étudiants ont de plus en plus de difficultés d'adaptation et d'appropriation par rapport aux contenus des cours et de leurs applications. Ces insuffisances apparaissent nettement dans les observations

des maîtres de stage sur les compétences des apprenants durant leur séjour en milieu professionnel. Il est fait cas des difficultés de ceux-ci à développer des automatismes et un début de gestes de métier permettant la mise en pratique de leurs connaissances théoriques.

Dès lors, ces insuffisances manifestées chez les stagiaires traduisent un éloignement de leur profil face aux aptitudes professionnelles attendues. De plus, le contenu de leurs travaux de fin de formation au niveau qualitatif laisse transparaître bon nombre d'insuffisances lors des soutenances des mémoires. Pourtant l'accès à la formation professionnelle dans l'institut est soumis par voie de concours, à un tri en plusieurs étapes écrite, orale et tests psychotechniques. Bien évidemment, les candidats devraient satisfaire aux conditions de niveaux d'accès par la détention du diplôme scolaire ou universitaire requis.

Face à ces constats révélant les difficultés des stagiaires à s'accommoder les exigences pédagogiques de qualification professionnelle d'une part et d'autre part, vue la discordance entre la filière choisie et le profil de base de l'étudiant et de ses aspirations professionnelles antérieures, on pourrait s'interroger sur la nature des facteurs qui influencent le choix de la filière de formation chez ces derniers.

Quels sont les facteurs qui déterminent le choix de filières chez les étudiants de l'INFS ?

Le choix de filière chez les étudiants de l'INFS dépend-il plus des facteurs individuels tels la connaissance de soi plutôt que des facteurs externes notamment la famille, le système scolaire et les réalités du marché du travail ?

L'étude a pour objectif général de caractériser et hiérarchiser les facteurs déterminant le choix de filière de formation chez les étudiants de l'INFS.

De façon plus spécifique, il s'agit de déterminer les facteurs liés à l'individu et ceux externes qui influencent plus le choix de filière ; ensuite, répertorier lesquels des facteurs qui paraissent prédominants

Répondre à ces préoccupations, c'est contribuer à la quête de l'efficacité externe de l'institution de formation et de l'employabilité des produits issus de l'Institut National de Formation Sociale. Cette étude s'inscrit dans le cadre de la théorie du compromis de Ginzberg et al. (Guichard, 1993) et celle de la multi identité de Mishler cité par Uusitalo (2009).

La théorie du compromis présente le choix d'une profession en tant que processus de développement mental lié intensivement à l'âge de l'individu selon trois stades :

- Le premier stade, avant onze ans, où les points de vue sur une future profession sont fantaisistes ;
- Le second stade, période des choix provisoires entre 11 et 17 ans, où l'enfant fait des choix qui sont susceptibles de modifications dans l'avenir ; stade de l'expression des intérêts, des capacités, des valeurs et de transition ;
- Le troisième stade, après dix-sept ans, où le jeune est conscient de sa personnalité, de ses forces et faiblesses. C'est le stade de l'exploration, de la cristallisation et de la spécification. Le jeune comprend les exigences des différentes occupations et les options réalistes qui lui restent. Il est donc prêt à faire le choix d'un métier.

La théorie du compromis au niveau du troisième stade offre un cadre d'appréhension des choix opérés par les jeunes en rapport avec leurs aptitudes et caractéristiques personnelles.

Cependant, les mutations sociales de nos jours avec toutes les difficultés qui les accompagnent, mettent l'individu dans des situations qui le conduisent à développer de multiples identités dans le cadre du choix d'un métier. C'est cette dimension que la théorie de multi identité de Mishler permet de cerner. En effet, face aux contraintes du monde du travail, les individus changent de plus en plus de carrières ou reprennent les études à l'âge adulte en vue de s'adapter constamment. Ainsi, la théorie de multi identité offre un cadre d'analyse du processus qui gouverne le choix de filière de même que la construction de l'identité professionnelle.

1- MÉTHODOLOGIE

1.1- Echantillonnage

La population de l'étude est composée des étudiants des trois filières de l'Institut à savoir la filière des assistants sociaux, celle des éducateurs préscolaires et enfin, la filière des éducateurs spécialisée. Pour l'année académique 2022-2023, cette population est de 1254 étudiants.

Un échantillonnage par choix raisonné (N'da, 2015) est réalisé à partir des trois filières de formation. Ainsi, les étudiants concernés sont précisément ceux entrant en formation initiale puisque confrontés aux choix de filière à l'inscription au concours d'accès à l'établissement. De ce fait, les travailleurs qui connaissent un retour en formation continue sont donc exclus de l'étude. En outre, le niveau de formation pris en compte est la première année car les étudiants fraîchement recrutés, ont des souvenirs récents en rapport avec le choix des filières de formation et sont plus enclins à donner des réponses moins biaisées. Enfin, l'échantillonnage a également été conditionné par le volontariat des enquêtés.

Au terme de la procédure, l'échantillon de notre étude est constitué d'un effectif de 251 étudiants volontaires pour participer à l'étude. Dans les détails, il s'agit de 77 Assistants Sociaux dont 41 filles, 96 éducateurs Préscolaires composé 64 filles et 78 Educateurs Spécialisés dont 37 filles, soit un total de 142 filles et 109 garçons.

1.2- Instruments de collecte et cotation.

Dans cette étude, l'instrument utilisé pour la collecte de données est le questionnaire. Ainsi, pour cerner les déterminants du choix de filières chez les étudiants, le questionnaire est calqué sur le modèle de Gingras et Lavoie (1995). Cet outil met en exergue la filière choisie, la formation de base et le métier de rêve avant l'entrée en formation puis les facteurs ayant milités en faveur du choix des filières. Au niveau des facteurs individuels, il fait mention de la connaissance de soi (items 1 à 8), la connaissance du monde du travail et de la filière choisie (items 9 à 11), du sens des responsabilités (items 12 à 17). Concernant les facteurs sociaux et environnementaux, cet instrument identifie la famille ou l'environnement social (item 18 à 20), la crise de l'emploi (item 21 à 23), les facteurs liés au métier choisi (items 24 à 29), et d'autres facteurs (item 30).

Enfin de compte, trente items sont évalués sur une échelle de type Likert à quatre points allant de 1 (aucune importance) à 4 (beaucoup d'importance).

1.3- Procédure

L'enquête s'est déroulée sur une période de quatre mois, de février à mai compte tenu de la rentrée un peu tardive des nouveaux étudiants. Pour l'administration du questionnaire dans chacune des trois classes de spécialité, les questions ont été abordées au fur et à mesure, suivant leur progression logique. Cela a permis de mettre tous les répondants dans le même moule et réduire le nombre de questions sans réponse ou mal répondues.

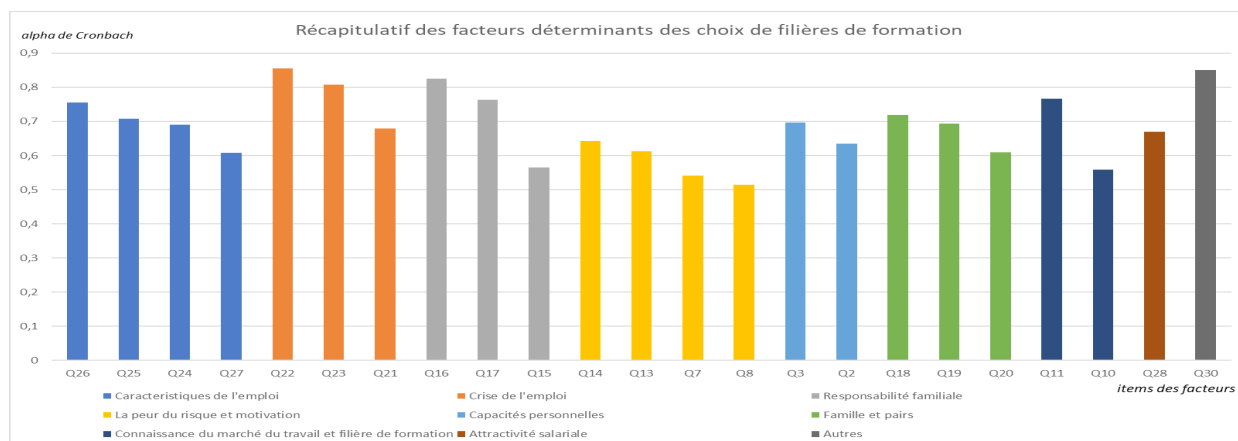
1.4- Traitement des données

Dans le cadre de cette étude, le traitement des données recueillies par questionnaire est fait à l'aide du logiciel SPSS 20. L'analyse statistique appliquée est celle factorielle en composantes principales.

2- RÉSULTATS

Les résultats de l'étude se présentent selon deux dimensions dont l'une porte sur l'identification des facteurs déterminants du choix de filières de formation et l'autre met en exergue, les facteurs prédominants.

2.1- Mise en évidence des déterminants du choix de filières



Graphique-1 : Récapitulatif des facteurs déterminants du choix de filières.

L'analyse factorielle met en évidence neuf composantes principales expliquant 57,65% de la variance totale. Au regard des valeurs des alphas de cronbach, il s'agit par ordre d'importance décroissante de :

- Caractéristiques particulières du métier (Q26, Q25, Q24, Q27) avec quatre items dont les alphas de cronbach oscillent entre 0.756 et 0.608;
- La crise de l'emploi (Q22, Q23, Q21) avec trois items dont les valeurs numériques varient de 0.856 à 0.679 ;
- Responsabilités familiales (Q16, Q17, Q15) dont les alphas de cronbach se situent entre 0.825 et 0.565 ;
- La peur du risque et la motivation (Q14, Q13, Q7, Q8) avec quatre items dont les alphas de cronbach décroissent de 0.643 à 0.515 ;
- Capacités personnelles (Q3, Q2, Q6, Q5) avec également les alphas de cronbach qui oscillent faiblement entre 0.697 et 0.635 ;
- La famille et les pairs (Q18, Q19, Q20) dont les alphas de cronbach varient entre 0.719 et 0.610 ;
- La connaissance du marché du travail et de la filière de formation (Q11, Q10) avec deux valeurs numériques allant de 0.767 à 0.559 ;
- L'attractivité salariale (Q28) avec une valeur d'alpha de cronbach égale à 0.669 ;
- Autres (Q30) avec une forte valeur d'alpha de cronbach égale à 0.850.

Ainsi, l'on peut relever dans l'explication du choix de filières de formation chez les enquêtés, l'identification de neuf facteurs dont seulement deux internes notamment, les capacités personnelles et la peur du risque et la motivation.

2.2- Mise en évidence des facteurs prédominants dans le choix de filières

Tableau-1 : extraction des facteurs prédominants du choix de filière

Facteurs prédominants	Items	Alpha de Cronbach
Caractéristiques particulières du métier	Q26 : perspectives d'avenir dans la filière	0,725
	Q25 : activités menées dans la profession	
	Q24 : potentialités d'emploi dans la filière	
	Q27 : conditions de travail dans la profession	
Crise de l'emploi	Q22 : marché du travail saturé	0,746
	Q23 : manque d'emploi	
	Q21 : absence d'autres perspectives	
Responsabilités familiales	Q16 : souci d'assurer mes charges familiales	0,661
	Q17 : position occupée dans ma famille	
	Q15 : désir de fonder une famille	

La vérification de la cohérence interne des acteurs à partir des tests de fiabilité, permet d'isoler trois axes factoriels avec des alphas de Cronbach satisfaisants. L'on note respectivement les caractéristiques particulières du métier, la crise de l'emploi et les responsabilités familiales comme récapitulé au tableau-1 ci-dessus.

Dans l'ordre d'importance, le premier groupe d'items relatif aux facteurs liés à la crise de l'emploi, exprime une valeur satisfaisante d'Alpha de Cronbach égal à 0,746. Ensuite, la deuxième catégorie de facteurs concerne les caractéristiques particulières du métier et présente un Alpha de Cronbach satisfaisant, égal à 0,725. Enfin, la troisième catégorie de facteurs indiquant les responsabilités familiales, donne également une valeur d'Alpha de Cronbach relativement satisfaisante, égale à 0,661. Ces valeurs statistiques signifient que le degré d'homogénéité des items demeure élevé, montrant ainsi qu'ils mesurent effectivement les mêmes facteurs qui sont les caractéristiques particulières du métier, la crise de l'emploi et les responsabilités familiales. Ces trois facteurs se combinent donc pour expliquer de manière prépondérante, le choix opéré par les élèves fonctionnaires de l'INFS.

Au regard de l'origine des facteurs en causes, l'on peut conclure que lesdits facteurs sont tous du registre externes aux sujets.

3- DISCUSSION DES RÉSULTATS

L'objectif de cette étude est de catégoriser et hiérarchiser les facteurs influençant le choix des filières de formation chez les étudiants de l'INFS. Les résultats obtenus révèlent que neuf facteurs déterminent le choix de filières de formation. Quant à leur hiérarchisation, trois facteurs à savoir respectivement, la crise de l'emploi, les caractéristiques particulière du métier et les responsabilités familiales déterminent plus le choix des étudiants et sont du registre externe aux sujets. Ce qui sous-entend la faible influence de la dimension interne de l'individu dans ce choix.

En effet, les étudiants étaient tous guidés dans le choix de la filière de formation par les enjeux du moment, celui de l'insertion professionnelle. La théorie du compromis qui conçoit le choix d'un métier comme un compromis entre les intérêts du postulant et les possibilités concrètes qui s'offrent à lui, peut apporter un éclairage dans la compréhension de la situation. Par ailleurs, en opérant un choix de filière, les étudiants intègrent un processus universel et irréversible, celui de se faire une identité professionnelle. Certains resteront attachés à cette identité en espérant exercer le métier pour lequel ils sont formés et y demeurer. Par contre, d'autres le considérant comme un tremplin, projettent poursuivre des études universitaires, ou faire autre chose. Ces derniers cherchent à se faire une autre identité comme le soutient la théorie multi identité de Milher.

Ces résultats corroborent ceux St Louis et Vigneault (1984) portant sur le choix d'orientation scolaire et professionnelle chez les jeunes. En effet, leurs travaux révèlent que l'environnement impactent négativement plus les jeunes dans leur choix d'orientation en ce sens qu'ils ne maîtrisent pas réellement leurs projets professionnels. Dès lors, ils manquent de contrôle sur leur parcours dans le dispositif de formation et demeurent ainsi passif en termes de comportement.

Dans cette même optique, l'étude de Lapart et Lepetit (2018), met en relief, les facteurs extérieurs notamment ceux sociaux et scolaires, en tant que déterminants de l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes. Bien évidemment, selon les résultats de l'étude, la nature du projet d'orientation selon que les apprenants envisagent de s'engager dans des cycles d'étude courts ou longs relève de leur catégorie sociale. Ainsi, la majorité des élèves des milieux favorisés souhaitent poursuivre des études de longues durées c'est-à-dire de cinq à sept ans par contre, ceux des milieux défavorisés envisagent des études de courte durée. Quant aux facteurs scolaires ils impactent fortement l'orientation des apprenants à travers la responsabilité de l'institution scolaire dans la prise de décision. En effet, la décision d'orientation au niveau scolaire est fondée uniquement sur les résultats scolaires de l'élève ; ce qui n'exprime pas exactement le mérite de ce dernier. En outre, elle ignore les préférences et les projets des plus faibles qui bénéficient par conséquent, d'une orientation par défaut.

Les résultats auxquels nous avons abouti s'inscrivent également dans la même visée que ceux de Maurel (2015). En effet dans ses recherches menées sur les déterminants des choix d'orientation dans l'enseignement supérieur, l'auteur identifie comme facteurs explicatifs, des motifs extérieurs d'ordre monétaire, familial et informationnel. Au niveau des déterminants économique, le choix d'une filière est la conséquence de l'attractivité des rémunérations dans la profession d'accueil. Concernant les raisons d'ordre familial, l'auteur relève le niveau de revenu comme une contrainte de crédit à subvenir aux coûts de la formation. En outre, l'étude souligne également l'impact des imperfections des informations que possède l'étudiant sur les filières de formation et leurs débouchés.

Toutefois, les conclusions de la présente étude se démarquent de la conception de Revodero cité par Veilleux (2019) selon laquelle, le choix professionnel est fonction des facteurs individuels spécifiquement, la connaissance de soi. En effet, il indique qu'une bonne connaissance de soi permet de faire un choix avisé. Bien d'auteurs sont de cet avis. C'est le cas de Samson (2008) pour qui la connaissance de soi doit être associée à une bonne connaissance du marché du travail ainsi qu'à une habileté à planifier un choix qui soit représentatif de ses goûts et de ses aptitudes. Les choix opérés par les participants à cette étude ne prennent cependant pas en compte ces dimensions relatives aux facteurs individuels.

Cependant, en marge de ces deux approches sur les déterminants de l'orientation, Bujold et Gingras (2010), développe une conception unificatrice de celles-ci. En effet, selon ces auteurs, en termes d'orientation scolaire et professionnelle efficiente, la nouvelle approche pédagogique recommande une synergie des actions d'accompagnement. Aussi, relèvent-ils que : « il existe plutôt une multitude d'actions et d'interventions menées par le conseiller d'orientation de concert avec différents acteurs, y compris , bien sûr, les élèves eux-mêmes, qui contribue à favoriser leur développement de carrière » (p.9).

Dans cette même optique, Fray et Picouveau (2010) soulignent qu'une identité professionnelle est construite en soi mais bien évidemment avec les autres. En effet, l'identité propre à l'individu est la base à partir de laquelle se développe l'identité professionnelle au fur et à mesure de son histoire. Ainsi à la mesure de la reconnaissance de la société à l'égard de son identité professionnelle liée à son travail auquel il accorde de l'importance, l'homme, perfectible et libre, opère des choix.

CONCLUSION

Le présent travail visait à mettre en exergue les différents facteurs qui déterminent le choix de filières de formation chez les étudiants de l'Institut National de Formation Social, destinés aux emplois des agents sociaux dans l'administration publique. Pour ce faire, un examen des écrits et travaux antérieurs a permis de retenir la théorie de compromis de Ginsberg et al. Ainsi que la théorie des multi identités de Milher.

A partir d'un échantillon de 251 enquêtés, les résultats obtenus indiquent la présence de neuf facteurs dans l'explication du choix de filières de formation chez les étudiants enquêtés. Plus précisément, ils sont liés aux caractéristiques particulières du métier ; à la crise de l'emploi ; aux responsabilités familiales des étudiants ; à la peur du risque et la motivation ; aux capacités personnelles de l'étudiant ; à leur famille et aux pairs, de même qu'à leur connaissance du marché du travail et de la filière de formation sans omettre l'attractivité salariale.

En outre, trois desdits facteurs, notamment les caractéristiques particulières du métier, la crise de l'emploi et les responsabilités familiales se révèlent plus déterminants et prépondérants.

Les résultats obtenus, indiquent que les facteurs influençant le choix de filière de formation chez les étudiants sont externes à ces derniers. Par conséquent, il apparaît clairement que le choix opéré dans la construction de leur parcours professionnelle ne répond pas à une exigence vocationnelle mais plutôt à des intérêts circonstanciels.

Dès lors, il importe dans l'optique d'une amélioration du processus de sélection de profils d'étudiants en adéquation avec les exigences des filières de formation de l'institution, de faire les recommandations ci-dessous ;

- créer un service d'orientation scolaire et professionnelle au sein de l'institut pour implémenter et mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement dans la construction de parcours de formation chez les candidats ;
- intégrer au processus d'inscription au concours, des séances d'informations préalables au profit des candidats, sur les filières de l'école et la dynamique de leur domaine d'emploi
- identifier des profils des diplômés en adéquation avec les spécialités formées en termes de prérequis en formation initiale ;
- renforcer le dispositif de tri des candidats lors des concours de recrutement par des tests psychotechniques sensibles qui permettront de réduire l'écart entre les profils des candidats et les exigences de formation.

Enfin de compte, il semble pertinent d'ouvrir le champ d'investigation sur la sensibilité des outils de recrutement dans les institutions publiques de formation professionnelle dans l'optique d'une adaptation des profils des candidats aux exigences des emplois à pourvoir.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bujold, C., & Gingras, M. (2010). Un nouveau paradigme pour l'orientation : perspectives, limites, et défis, *L'orientation scolaire et professionnelle*, 39/1, pp.73-86, consulté le 15 novembre 2023. URL : <http://journal.openedition.org/osp/2469>; DOI: <https://doi.org/10.4000/osp.2469>.
- Duru-Bellat M., & Mingat, A. (1997). La constitution de classes de niveau dans les collèges : les effets pervers d'une pratique à visée égalisatrice. *Revue française de sociologie*, 38/4, pp.759-789. fhal-03207869f.
- Fray, M.A., & Picouveau, S. (2010). Le diagnostic de l'identité professionnelle : une dimension essentielle pour la qualité du travail, *Management prospective*, 8/38, pp.72-88 <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-8-page-72.htm>
- Gadbois, C. (1969). Choix professionnel et conception de soi, *L'année psychologique*, n°2, Paris, laboratoire de psychologie du travail de I.E.P.H.E, pp.599-614, DOI : <https://doi.org>
- Guichard, J. (1993). *L'école et les représentations d'avenir des adolescents*, Paris, PUF. 272p.
- Kassimi, B. (2010). Des castes en Afrique de l'ouest... pour quel besoin ? *Débat courrier d'Afrique de l'ouest*, n° 54, Abidjan, CERAP, P12-18.
- Lapart, J., & Lepetit, R. O. (2018). Le parcours d'orientation : facteurs d'influence et concept de co-éducation, mémoire de master, <https://Dumas.Ccsd.Cnrs.fr/Dumas-01813280>, université de Nantes, 102p.

- N'DA, P., (2015), *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, Harmattan, 284p.
- Ouvrier- Bonnaz, R. (2019). Evolutions conjointes de la situation scolaire et de l'orientation en France : Quelques repères pour une histoire des services d'orientation, *L'orientation scolaire et professionnelle*, 4/2, INETOP, URL : <http://journal.openedition.org/osp/10736>, pp.211-230.
- Revoredo, S. (2011). Identité et choix professionnelle : prendre conscience et avoir emprise sur ses croyances. Dans S. St-Onge (dir.), *Gestion de sa vie professionnelle*, Montréal, QC : Revue Gestion, collection Gestion et Savoirs, pp27-31.
- ST-Louis, S., & Vigneault, M. (1984). Les choix d'orientation scolaire et Professionnelle chez les jeunes Adultes. *Santé mentale au Québec*, 9, 2, p.26-36. <https://doi.org/10.7202/030235ar>
- Richit, N. (2014). L'éducation à l'orientation dans le cadre d'un enseignement d'exploration en seconde, *Recherche en didactique*, 2,18, p101-118
- Uusitalo, A. (2009). Le choix du métier dans les récits autobiographiques des professeurs de français. Mémoire de licence des instituts des langues modernes, Université de Turku, <https://urn.fi/URN:NBN:fi:ju-2010020118>, 27p.
- Veilleux, A.D. (2019). Quand l'orientation professionnelle rencontre l'orientation sexuelle représentations professionnelles des conseillers et conseillères d'orientation pratiquant auprès des jeunes, thèse, Doctorat en sciences de l'orientation (Ph. D.) Université Laval, Québec, Canada.